

Réf: Dossier 342851

Avis de constitution

SOCIETE « MEHOLA COMPAGNIE »

Siège ABIDJAN ANYAMA BLANKRO, Lot 95, Ilot 842

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MEHOLA COMPAGNIE »

Objet : Achats, ventes d'articles quincaillerie, imprimerie, immobilier, ventes de matériels, consommables médicaux, formation, transport, soudure.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA BLANKRO, Lot 95, Ilot 842

Dirigeant(s) M MATE MATE HONORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07579 du 16/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55987/GTCA/RC/2024 du 16/09/2024

